

INFORMATION EAUX

N° 586

**Mai
Juin
2008**

La synthèse de l'OIEau :

Le service d'alimentation en eau potable en période de crise

Forum Mondial de l'Eau 2009 :

"La mobilisation s'organise ..."

GWP - RIOB :

Une "Note-Brève" sur une meilleure gestion de bassin

France - Corée :

Première mission française sur le thème de l'eau

Ukraine :

Dialogue national pour la Gestion Intégrée
des Ressources en Eau

"Stockholm Junior Water Prize" :

Les lauréats de la sélection française

Vallée du Lot :

Nouveau programme 2008-2013

ONEMA :

Plan national d'action sur les PCB

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- Prix de l'eau en Loire-Bretagne
- Redevances agricoles en Adour-Garonne
- Les 634 Masses d'Eau du Bassin Rhin-Meuse

"EURO-RIOB 2008"

Sibiu - Roumanie - 2 - 4 octobre 2008

**"Les Organismes de Bassin se mobilisent
pour l'application de la Directive-Cadre"**

Les prochaines "Journées de l'OIEau"

- **le 16 octobre à Paris :** Nouveautés dans la relation avec la clientèle - nouveaux services à l'utilisateur, alerte sur les consommations, ...
- **le 23 octobre à Paris :** Procédés d'épuration plantés de macrophytes - nouveautés et retours d'expérience.

Inscrivez-vous : www.oieau.org

Librairie :

Nouveaux ouvrages sur le Code de l'Eau, une histoire ... d'eau,
les risques sociaux des grands barrages
et la connaissance du Rhône



*Office
International
de l'Eau*

LE SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN PÉRIODE DE CRISE

Les réseaux d'Alimentation en Eau Potable (AEP) sont fragiles et sensibles.

En termes d'AEP, une crise est une période au cours de laquelle l'alimentation en eau des usagers est interrompue et le service perturbé.

Trois types de crises liées aux services d'AEP peuvent être retenus :

- **Crise récurrente** : c'est une crise contrôlée, un excès momentané de demande en eau par exemple,
- **Crise prévisible** : une sécheresse par exemple,
- **Crise accidentelle** : comme une pollution accidentelle.

La gestion de crise est l'ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à un service de se préparer et de faire face.

Elle se compose de deux phases, **l'alerte et les secours** :

- L'alerte consiste à informer d'un risque potentiel les services de l'Etat, l'exploitant de la ressource, le distributeur, les consommateurs et les services publics et privés concernés.
- Par secours, on entend l'ensemble des actions et des mesures administratives et techniques à mettre en place le plus rapidement possible, pour permettre la sortie de crise.

Le meilleur moyen de réagir efficacement et rapidement à un accident est de s'être bien préparé en temps utile à y faire face au moyen **des plans de gestion de crises**. Ces plans doivent indiquer les mesures à prendre immédiatement pour prévenir un risque et assurer la sécurité et la continuité d'alimentation en eau.

En France, Il existe deux types de plans : les plans ORSEC et les plans d'urgence.

Les plans ORSEC ou **OR**ganisation des **SEC**ours recensent les moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre en cas de catastrophe.

Les plans d'urgence sont préparés par le Préfet du Département en liaison avec les Autorités locales, les Services et les Organismes compétents. Il existe trois types de plans d'urgence : le Plan Particulier d'Intervention (PPI), le Plan rouge et le Plan de Secours Spécialisé (PSS). Les PSS sont utilisés en eau potable : ce sont des documents dans lesquels on doit prévoir le maximum d'éléments utiles pour orienter les décisions et faire face aux risques naturels et technologiques qui n'ont pas fait l'objet d'un plan particulier (PPI). Ils déterminent les consignes administratives et techniques d'intervention en cas de perturbations importantes sur le réseau de distribution d'eau potable.



L'organisation et la planification des secours pour l'eau potable relèvent des compétences des services préfectoraux. En fait, il s'agit, pour chaque service d'AEP, d'organiser un groupe de travail pour élaborer ces plans. Ce groupe peut se composer de l'Autorité organisatrice de la distribution (Maire, Président de syndicat d'AEP), du gestionnaire public ou privé du service (opérateurs des services techniques, ...), des Administrations concernées (DDASS, DDAF, DDE, Protection Civile), des services de lutte contre l'incendie, des représentants des usagers, ...

L'organisation des secours repose au premier niveau sur le Maire. En plus de sa responsabilité d'alerte, il doit veiller à la sortie rapide de la situation de crise. Le deuxième acteur est le Préfet auquel le Maire doit rendre compte immédiatement de ses actions.

Au niveau de l'alerte, on distingue deux volets : la détection d'une perturbation de l'AEP et la transmission de l'information aux Autorités, aux différents acteurs de l'eau et aux consommateurs.

Quant aux techniques de secours, il s'agit de :

- solutions techniques internes à l'unité de production (les interconnexions des réseaux, matériel mobile disponible, ...)
- l'utilisation de ressources prévues en secours : les anciennes ressources ou les puits abandonnés, par exemple, à condition qu'ils soient d'une qualité acceptable, ...
- l'augmentation de la quantité d'eau fournie par des ressources non contaminées ;
- la distribution d'eau extérieure au réseau qui se fait par citernes (par voie routière en général et quelques fois par voie ferrée ou bateau pour les grandes collectivités), sous forme de bouteilles d'eau minérale ou purifiée, en sacs souples, containers, citernes souples, ...

Evidemment, c'est la mise en place d'interconnexions qui est la meilleure solution pour l'AEP de secours : on trouve des interconnexions permanentes prévues au niveau du schéma directeur d'AEP, qu'il faut absolument développer sur tout le territoire, et des interconnexions temporaires réalisées d'urgence (pose de canalisations souples en aérien).

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Amel Zorgui, étudiant à l'ENGREF : "Le service d'alimentation en eau potable en période de crise".

**Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr
La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : www.oieau.fr**

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur Internet

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

GWP - RIOB : une première "Note-Brève" pour une meilleure gestion de bassin dans le monde



Le Comité Technique (TEC) du Global Water Partnership (GWP) et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), en collaboration avec "l'Evaluation Globale de la Gestion de l'Eau dans l'Agriculture (CA)" viennent de publier, en anglais et en français, une "Note-Brève" sur les problématiques de la gestion des ressources en eau par bassin. Cette note analyse la gouvernance des bassins dans le contexte d'une concurrence croissante pour l'eau entre l'agriculture et les autres usages, des impacts de la pollution des eaux et de la détérioration des écosystèmes.

Cette analyse montre que, pour faire face à tous les défis, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de gouvernance qui prennent en compte les différentes

échelles géographiques. **Le niveau des bassins est un niveau particulièrement pertinent pour la mise en œuvre concrète d'une gestion intégrée associant tous les acteurs liés à l'eau.**

La note dresse un panorama des différentes fonctions qui doivent être remplies à cette échelle, des dispositifs institutionnels souhaitables pour une gouvernance efficace, des rôles que les Organismes de Bassin peuvent jouer en fonction du contexte national, des critères qui déterminent la qualité du fonctionnement des Organismes de Bassin.

La "Brève" met également l'accent sur la nécessité d'un état des lieux institutionnel préalable, de sorte que le type d'Organisation de Bassin à créer soit approprié aux défis à relever et s'articule de façon cohérente avec les actions de toutes les autres Institutions qui, en général, pré-existent dans le même périmètre. La nouvelle structure mise en place doit être un lieu privilégié de coordination et concertation.

V^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : le RIOB et l'UNESCO coordinateurs du thème 3.1 : "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière"

Le Comité International de Coordination (CIC) du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Istanbul du 16 au 22 mars 2009, a confirmé le RIOB et l'UNESCO comme coordinateurs du thème 3.1 : "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière".

Durant le Forum, 100 sessions, associant tous les acteurs, doivent proposer des solutions concrètes, en permettant de discuter librement de tous les sujets pour atteindre un consensus.

Les coordinateurs ont décidé lors de leur seconde réunion (Istanbul, février 2008) de concentrer leurs propositions pour le thème 3.1 sur les quatre questions suivantes :

1. Quels sont les succès et les échecs de "l'hydro-solidarité" et de la GIRE au niveau des bassins ?
2. Comment les ressources en eau transfrontalières peuvent-elles être gérées plus durablement par tous les pays riverains concernés ?
3. Comment organiser et faciliter la participation de tous les acteurs ?
4. Quels sont les outils à utiliser pour une meilleure gestion de bassin et une coopération transfrontalière durable pour les eaux superficielles et souterraines ?

Un premier projet de proposition pour le thème 3.1 a été diffusé et soumis à la discussion des partenaires.

Plusieurs réunions internationales avec tous les acteurs intéressés, ont été ou vont être organisées, afin de travailler dans le cadre d'une concertation ouverte et fructueuse :

- Session "EURO-RIOB", durant le Colloque International sur la gestion des phénomènes hydriques extrêmes, ECWATECH, Moscou, Russie, du 4 au 5 juin 2008 ;
- 4^{ème} Conférence Internationale pour la Restauration des Rivières, Venise, Italie, du 16 au 21 juin 2008 ;
- Exposition Internationale sur l'Eau - Tribune de l'Eau, Saragosse, Espagne, du 7 au 10 juillet 2008 - Semaine thématique 4 - Session RIOB-REMOB-EWP : "Gestion de bassin et coopération transfrontalière en Europe et en Méditerranée", le 8 juillet 2008 ;
- Séminaire des Nations Unies sur les ressources en eau transfrontalières, pendant la Semaine de l'Eau de Stockholm, en août 2008 ;

- Assemblée Générale de l'IWRA, Session sur la gestion des eaux transfrontalières, Montpellier, France, du 1 au 3 septembre 2008 ;
- Colloque de l'IWA sur les bassins fluviaux, Budapest, Hongrie, du 4 au 6 septembre 2008 ;
- "EURO-RIOB 2008", session sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau, Sibiu, Roumanie, du 2 au 4 octobre 2008, "Gestion des inondations, gestion des eaux souterraines et gestion des sécheresses par bassin" ;
- IV^{ème} Colloque International sur la gestion des eaux transfrontalières, Thessalonique, Grèce, du 15 au 18 octobre 2008 ;
- 6^{ème} Atelier de l'ISARM Amériques, République Dominicaine, novembre 2008 ;
- Assemblée Générale du Réseau Latino-américain des Organismes de Bassin, Rio de Janeiro, Brésil, du 19 au 21 novembre 2008, avec une session conjointe avec l'Organisation des Etats Américains.

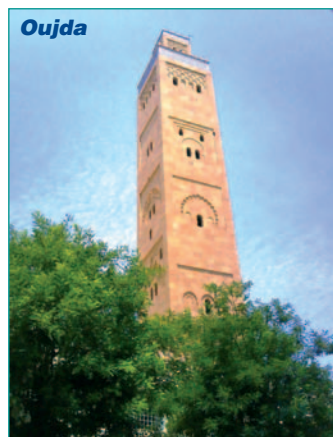
Ces réunions sont largement ouvertes à tous les partenaires intéressés : vos contributions sont les bienvenues.



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



MAROC : ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'ASSAINISSEMENT D'OUJDA



Oujda

Capitale de la région de l'Oriental, au Maroc, Oujda, compte actuellement plus de 400 000 habitants. L'assainissement de la ville souffre de nombreux dysfonctionnements qui ont des impacts négatifs sur l'environnement.

Aussi, la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité d'Oujda (RADEEO), responsable de la gestion de l'assainissement, a mis en place un projet intégré eau - assainissement pour un coût total de 702,6 Mil-

lions de dirhams (65,3 Million d'Euros) qui comprend la construction d'ouvrages de collecte des eaux usées et de protection de la ville contre les inondations, la construction d'une station d'épuration et des travaux d'amélioration de la distribution d'eau potable. Une étude d'impact sur l'environnement a été réalisée sur financement de la Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP).

Des impacts négatifs ont été identifiés en période de travaux liés au fonctionnement du chantier :

- déversements accidentels d'hydrocarbures ou de lubrifiants,
- perturbations ponctuelles de la circulation à proximité des chantiers les plus importants,
- déversements d'eaux usées dans le milieu naturel lors du déplacement de collecteurs.

En phase d'exploitation, les impacts ont été identifiés pour les périodes de temps sec et pour les périodes de temps de pluie : ainsi par temps sec, l'étude a permis d'identifier des impacts sur les ressources en eaux superficielles et souterraines, la pollution sonore, les odeurs, l'impact visuel, le développement de nuisibles (rongeurs, insectes).

Les rejets par temps de pluie ont également été estimés en volumes et en charge organique.

Pour limiter ces impacts en phase d'exploitation, l'étude a identifié des mesures d'atténuation et de compensation qui sont essentiellement :

- la mise en place d'un traitement complémentaire, d'une lagune anaérobie pour permettre les vidanges de boues, de lits de séchage, de bâches partitionnées au niveau des stations de pompage, l'équipement en groupes électrogènes afin d'éviter les impacts dus aux pannes électriques, l'étanchéité des bassins de lagunage,
- une conception des stations de pompes permettant de minimiser les impacts olfactifs et sonores, un brise-vent installé autour du site de la station d'épuration pour limiter la diffusion des odeurs, l'organisation d'un circuit de visite, la valorisation des boues en agriculture ou en cimenterie.

Le coût des mesures d'atténuation proposées a été estimé à près de 67 millions de dirhams (6 millions d'Euros).

RADEEO

Bd Idriss El Akbar - BP 418 - 60000 - OUJDA - Maroc
Tél. : 036 68 20 75 - Fax : 036 68 96 65
www.radeeo.ma

PREMIER SÉMINAIRE FRANCO-CORÉEN

Dans la continuité de la visite en Corée de plusieurs experts français dans le domaine de l'eau, une délégation officielle conduite par M. Pascal Berteaud, Directeur de l'Eau au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et composée de MM. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Jean-Louis Beseme, du CGAAER, François Brelle de la Société du Canal de Provence et Nicolas Fraysse, de BRL Ingénierie, s'est

rendue en Corée en avril dernier, avec le soutien du Service Coopération Culturelle et Scientifique de l'Ambassade de France de Séoul.

Outre la participation à un Séminaire sur la gestion des ressources en eau organisé par le Korea Institute of Water and Environment (KIWE), "think tank" de Korea Water Resources Corporation (K-Water), l'objectif de cette mission était le démarrage d'un dialogue au plus haut niveau avec les acteurs coréens du secteur de l'eau, pour l'identification et le développement de coopérations entre nos deux pays.

Le prochain séminaire franco-coréen se tiendra en France durant l'hiver 2008-2009.



La délégation française

KIWE

462-1 Jeonmin-Dong Yuseong-ku - 305-730 DAEJON
(Corée du Sud)
<http://kiwe.kowaco.or.kr>

AMBASSADE DE FRANCE EN CORÉE

30 Hap-dong - Seodaemun-gu - CPO Box 1808 -
SEOUL 120-030 (Corée du Sud)
Tél. : (+82) (2) 3149 4300 - Fax : (+82) (2) 3149 4310
<http://ambafrance-kr.org>

UKRAINE :

1^{ÈRE} RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU "DIALOGUE NATIONAL POUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU"

En avril dernier, à l'initiative de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), l'EUWI (EU Water Initiative) et du PNUE, s'est tenue à l'Académie Nationale des Sciences de Kiev, la 1^{ÈRE} Réunion du Comité



Directeur du "Dialogue National pour une Gestion Intégrée des Ressources en Eau".

Des représentants du Comité National de l'Eau Ukrainiens ont présenté la situation de la ressource dans leur pays, l'alimentation en eau potable et l'assainissement, et évoqué l'impact des changements climatiques.

Des experts internationaux, parmi lesquels MM. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Rainer Enderlein de l'UNECE et Jos G. Timmerman, du "Center for Water Management" des Pays-Bas, ont présenté les nouvelles approches en matière de GIRE, qui pourraient être adoptées par le Comité National de l'Eau Ukrainien.

COMITÉ D'ÉTAT UKRAINIEN POUR LA GESTION DE L'EAU
 8, chervonoarmiyska Str. - KIEV - Ukraine
 Tél. : +38(044) 226 26 07 - Fax : +38(044) 235 31 92
www.scwm.gov.ua

8^{ÈME} ÉDITION DU FORUM "EURAFRIC" - LYON - 21 / 24 OCTOBRE 2008

"Eau et Energie en Afrique" : tel sera le thème de la 8^{ÈME} édition du Forum "Eurafric-Partners", rencontres européennes de partenariat avec l'Afrique, qui se tiendra du 21 au 24 octobre prochain à la Cité Internationale de Lyon.

Organisée par l'Agence de Développement des Entreprises en Afrique (ADEA) avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, du Grand Lyon, de la Ville de Lyon, de la Commission Européenne, ..., elle réunira en Rhône-Alpes, 1^{ÈRE} région de production d'énergie en France et en Europe, des experts et les principaux bailleurs de fonds internationaux, des décideurs politiques et économiques, des entreprises, autour de la problématique de l'Eau et de l'Energie, deux secteurs jugés prioritaires en Afrique et répondant aux Objectifs du Millénaire (OMD) des Nations Unies.

Cette édition européenne associera des PME/PMI de plusieurs pays européens (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, France).

L'objectif des rencontres "Eurafric-Partners" sera de promouvoir le partenariat entre l'UE et l'Afrique dans les secteurs de l'Eau et l'Energie, d'améliorer la compétitivité des entreprises africaines et de réduire la pauvreté en Afrique. Ce Forum s'adresse aux PME & PMI européennes et africaines spécialisées dans la fabrication d'équipements et la sous-traitance industrielle, aux grandes entreprises publiques et privées, ainsi qu'aux décideurs politiques, aux institutions et partenaires financiers, aux associations professionnelles et aux organismes de promotion des investissements.



ADEA
 24, rue Domer - 69007 LYON
 Tél. : +33 4 72 73 42 76 - Fax : +33 4 72 73 43 87
www.eurafric-partners.org

3^{ÈME} FORUM INTERNATIONAL DE L'EAU DE MINSK

Le Central Research Institute for Complex Use of Water Resources (CRICUWR) organise du 1^{ER} au 4 octobre prochains à Minsk (Biélorussie) la 3^{ÈME} édition de son Forum sur la coopération internationale pour la gestion de l'eau.

Il rassemblera des représentants de l'Administration, d'organismes internationaux du secteur de l'eau, des scientifiques et des industriels pour des débats et ateliers sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource

en eau, ses usages, sa protection et sa gestion, notamment dans ses aspects transfrontaliers.

CRICUWR
 Slavinskogo Str. - MINSK 220086 - Biélorussie
 Tél. : +375 17 267-05-23 - Fax : +375 17 267-27-34
www.cricuwr.by

LA SÉLECTION FRANÇAISE POUR LE "STOCKHOLM JUNIOR WATER PRIZE"



Le jury national français lors de la réunion du 6 mai 2008

La FEEE (Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe) vient de récompenser pour la quatrième année les lauréats de la sélection française du "Stockholm Junior Water Prize", prix international prestigieux organisé par le SIWI (Stockholm International Water Institute).

Le jury national français s'est réuni cette année le 6 mai, sous la présidence de M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau. C'est le 20 mai, dans les salons de l'Ambassade de Suède en France, en présence des partenaires de cette opération d'éducation à l'environnement, qu'ont été remis les trois premiers prix de la sélection française, et désigné le lauréat qui représentera la France lors de la finale internationale à Stockholm en août prochain.

Ce sont finalement les lycéens de 1^{ère} STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) du Lycée Agricole de Thiérache, à Fontaine les Vervins (02), et leur dossier "Les Naiades en Picardie" qui concourront pour la finale du prestigieux Prix suédois.

Ils ont suivi les divinités des rivières, les Naiades, au cours d'une classe d'eau qui a débouché sur un chantier au Parc du Marais d'Isle. Après avoir évalué l'état biologique du marais et le plan d'aménagement à 5 ans, les jeunes ont effectué un "chantier nature" de réhabilitation des fossés avec remise en état de frayères à brochets, lutte contre les plantes invasives et préservation des roselières pour favoriser le retour d'oiseaux migrateurs.

Le lauréat international se verra remettre par Son Altesse Royale la Princesse Victoria de Suède un Prix de 5.000 \$.

Les autres lauréats français :

- 1^{er} Prix Sciences et Techniques : "L'eau à Chantilly, revue scientifique" par le Collège des Bourgognes à Chantilly,
- 1^{er} Prix Mobilisation d'un public : "Je protège mon lycée, je protège ma planète" du Lycée Julliot de la Morandière à Granville.

FONDATION POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE

36 rue Amelot - 75011 Paris
Tél. : 01 39 95 78 92
www.f3e.org

L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT À KABOUL : RADIOGRAPHIE D'UNE QUESTION VITALE

Paris vient d'organiser le 12 juin une Conférence Internationale de soutien à l'Afghanistan, sous la coprésidence des Nations Unies et de la France, pour réaffirmer le soutien politique et financier de la communauté internationale pour la reconstruction du pays.

L'ONG "Solidarités", engagée depuis 28 ans dans ce pays, notamment pour des programmes d'accès à l'eau et l'assainissement, dresse un portrait sans concession de la situation de ces services dans la capitale afghane.

Les guerres, entre 1979 et 2001, ont détruit une large partie de Kaboul et, en particulier, les infrastructures hydrauliques. Parallèlement, durant les 20 dernières années, les investissements dans les infrastructures d'eau et assainissement ont été réduits au minimum, engendrant une dégradation des infrastructures existantes. A cette situation, s'ajoute ces dernières années une forte augmentation de la population, en raison de l'arrivée de retournés et de déplacés, ainsi que de l'exode rural. En 2004, la population de la ville était de 1,7 million d'habitants, elle en compte désormais près de 4 millions, d'où une très forte pression sur une ressource en eau déjà fragile.

Au niveau de la situation en eau et assainissement, on peut différencier deux types de quartiers : ceux compris dans le plan d'urbanisation de la ville (zone du Master Plan, dont la 1^{ère} version date de 1974) et les quartiers dits "non officiels" (qui sont principalement des nouveaux quartiers où se sont installés les retournés).

"Solidarités" a engagé en 2008 des programmes d'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les districts vulnérables de Kaboul pour un budget de près d'1,3 MEuros,

avec pour objectif de lutter contre les maladies d'origine hydrique (choléra, diarrhées, dysenterie, typhoïde) qui frappent les habitants des quartiers défavorisés de la capitale afghane, et en particulier les enfants.

Ces programmes prévoient, au bénéfice de 75.000 personnes :

- le forage de 212 puits profonds équipés de pompes à main ;
- la réhabilitation de 13 pompes à main ;
- la mise en place de 4 Comités locaux de gestion de l'eau et de l'hygiène ;
- la formation de techniciens locaux ;
- la réhabilitation de 1.041 latrines ;
- la mise en place de dépotoirs à déchets et d'un système d'enlèvement des déchets ;
- la distribution de 6.000 kits d'hygiène ;
- la formation de formateurs locaux à l'hygiène ;
- la tenue de sessions de sensibilisation et formation à l'hygiène dans les mosquées et les foyers ;
- la réhabilitation et le drainage de 4.100 m de routes.

SOLIDARITÉS

50 rue Klock - 92110 CLICHY LA-GARENNE
Tél. : 01 80 21 05 05 - Fax : 01 80 21 05 99
www.solidarites.org

CEMAGREF : DES LOGICIELS POUR DES RÉSEAUX AEP PERFORMANTS ET UNE EAU DE QUALITÉ

Au Cemagref à Bordeaux, une dizaine de scientifiques se consacrent depuis plus de 15 ans aux performances techniques des réseaux d'eau potable. La valorisation de leurs recherches permet aujourd'hui de proposer aux gestionnaires et aux décideurs des collectivités des logiciels statistiques, d'optimisation et de modélisation pour gérer le vieillissement, le renouvellement et l'entretien des canalisations.

L'équipe "Patrimoine" étudie le vieillissement des réseaux. L'approche choisie consiste à estimer, pour une période future, le nombre de casses que subira chaque tronçon de canalisation. Elle s'appuie pour cela sur les données décrivant les canalisations, leur environnement et sur l'historique des casses.

Conçu pour s'adapter à la diversité des pratiques des services, le logiciel CASSES est en mesure de valoriser la plupart des données collectées (corrosivité du sol, trafic routier, profondeur, ...), au-delà des données obligatoires

(date de pose, matériau et longueur des tronçons, dates des casses).

Le logiciel CRITICITE, quant à lui, quantifie les perturbations de la distribution lorsqu'un tronçon subit une casse. Pour un événement donné, l'interaction entre sa probabilité calculée par CASSES et son impact fourni par CRITICITE renseigne sur l'ampleur du risque lié à cet événement.



CEMAGREF BORDEAUX

50, avenue de Verdun - Gazinet - 33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 89 08 00 - Fax : 05 57 89 08 01
www.cemagref.fr

40 ANS D'AMÉNAGEMENT DU LOT

Une démarche partenariale fondée sur la solidarité amont-aval est lancée pour la première fois en 1969 par la création de **l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot**. Elle regroupe les Elus (Maires, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux) de 5 Départements (Lozère, Cantal, Aveyron, Lot, Lot et Garonne) et de 4 Régions (Languedoc-Roussillon, Auvergne, Midi-Pyrénées, Aquitaine), les Chambres Consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture, Chambres de Métiers), les Offices de Tourisme, des représentants des usagers (pêcheurs, professionnels de la navigation, canoéistes, producteurs autonomes d'électricité, ...) concernés par l'ensemble du bassin géographique du Lot.

L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot, créée en 1980, poursuit cette mission d'aménagement de la Vallée en matière hydraulique, économique, touristique et environnementale. C'est un établissement public regroupant les Conseils Généraux des 5 Départements concernés, qui gère les grands dossiers, en parti-

culiers les programmes interrégionaux "Vallée du Lot", les volets quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau, ainsi que les actions de communication (site Internet, guides, manifestations grand public, ...).

L'Association, relayée par l'Entente, a initié la 1^{ère} opération de gestion intégrée de vallée connue en France. Basée sur la logique de bassin hydrographique, elle a permis aux Collectivités de se structurer autour de la rivière qui est devenue un support fédérateur.

Guidées par une volonté commune, après un engagement de près de 112 MEuros sur la période 2000-2006, avec 2 objectifs majeurs (faciliter l'émergence d'une nouvelle destination touristique et préserver la qualité de l'environnement), l'Entente et l'Association, toujours désireuses de poursuivre l'œuvre entreprise, élaborent de nouveaux projets pour la période 2008-2013.

ASSOCIATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT

5, rue Clemenceau - BP 48 - 12300 DECAZEVILLE
Tél. : 05 65 43 21 11 - Fax : 05 65 43 00 32

ENTENTE DE LA VALLÉE DU LOT

111, Boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
Tél. : 05 65 53 99 38
www.valleedulot.com



Le Lot

SNITER : UN GUIDE PRATIQUE DES PROCÉDURES D'ACHAT PUBLIC EN TRAITEMENT DES EAUX

Résultat d'un dialogue entre les traiteurs d'eau (SNITER - Syndicat National des Industries du Traitement des Eaux Résiduaires, SIEP - Syndicat national des Industries de production d'Eaux Potables, de Process et de Piscines), et les Sociétés d'ingénieries et Ingénieurs Conseil représentées respectivement par Syntec-Ingénierie et CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France), ce guide traite des procédures adaptées aux opérations de traitement d'eau usée ou d'eau potable.

Il vise à améliorer la pratique des consultations lancées dans le cadre des marchés publics relatifs à la réalisation de projets d'unités de traitement d'eau potable ou de station d'épuration. Il peut être consulté sur le site du SNITER.

SNITER

10, rue Washington - 75008 PARIS
Tél. : 01 45 63 70 40 - Fax : 01 42 25 96 41
www.sniter.fr

L'ONEMA S'IMPLIQUE DANS LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS SUR LES PCB

A la suite d'analyses qui ont conduit à détecter des teneurs en PCB dépassant les seuils sanitaires dans la chair de certains poissons d'eau douce, des mesures d'interdiction de la pêche et de la consommation ont été prises. Les pouvoirs publics ont mis en place en début d'année un plan interministériel d'actions.

L'ONEMA apporte sa compétence dans la mise en œuvre de quatre axes de ce plan national :

① **Il soutient des recherches pour mieux comprendre le devenir des PCB dans les milieux aquatiques :**

Le Cemagref a lancé début 2008 une étude, co-financée par l'ONEMA, visant à mieux comprendre les phénomènes complexes de transfert des PCB des sédiments vers les poissons d'eau douce.

L'Ifremer réalisera pour décembre 2008 une étude de synthèse, co-financée par l'ONEMA, des résultats des travaux de la surveillance chimique exercée depuis plus de 30 ans, et des recherches (comportement, distribution, bioaccumulation et effets génotoxiques) déjà réalisées ces dernières années par l'Ifremer.

② **L'ONEMA assure la maîtrise d'ouvrage du Réseau National de Suivi de la Contamination des Poissons :**

L'AFSSA a proposé, dans son avis du 5 février 2008, une stratégie de prélèvements des poissons de rivière, afin d'éviter toute consommation de poissons non conformes pour les PCB et de rendre possible de façon différenciée par espèce la consommation des poissons conformes et ne posant pas de problème sanitaire quant à leur teneur en PCB. Pour mettre en

œuvre cette stratégie, les analyses de sédiments sont poursuivies par les Agences de l'Eau et un plan national d'échantillonnage des poissons en milieux aquatiques a été lancé par l'ONEMA.

③ **L'ONEMA apporte son appui aux services de l'Etat pour accompagner les pêcheurs impactés par les mesures de gestion des risques :**

L'ONEMA s'est impliqué pour accompagner la recherche de nouveaux lots pour les pêcheurs professionnels directement touchés par les arrêtés préfectoraux d'interdiction de commercialisation des poissons, notamment en mettant à disposition ses connaissances sur : la productivité piscicole de ces nouveaux lots éventuels, la compatibilité de prélèvements supplémentaires avec le milieu naturel ainsi que les éléments connus sur le risque de contamination des poissons par les PCB ou autres molécules. Enfin, l'ONEMA a eu recours autant que possible aux pêcheurs professionnels pour réaliser des pêches pour le compte du Réseau National de Suivi de la Contamination des Poissons.

④ **Enfin L'ONEMA participe aux travaux du Comité National de pilotage et de suivi.**

ONEMA

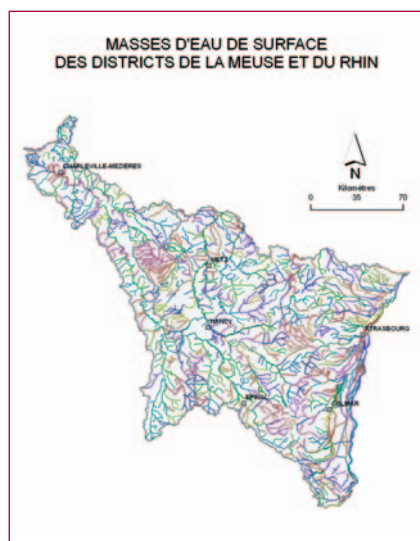
16 rue Louison Bobet - 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

Nouvelles des Agences de l'Eau

RHIN-MEUSE



LES 634 MASSES D'EAU DU BASSIN À LA LOUPE



"Masse d'Eau" est le terme technique introduit par la Directive-Cadre sur l'Eau pour désigner une partie de cours d'eau, de nappes d'eau souterraine, de plan d'eau ou de zone humide.

Ce qui différencie une Masse d'Eau d'une autre, c'est la possibilité ou non d'atteindre le même objectif de qualité. Cette possibilité dépend d'une part des types d'écosystèmes naturels auxquels elles appar-

tiennent (différencier un cours d'eau de montagne d'un cours d'eau de plaine par exemple) et, d'autre part, des pressions liées aux activités humaines qui s'exercent sur elles (différencier un cours d'eau soumis à de nombreux rejets d'eaux usées d'un cours d'eau dans lequel se déversent peu ou pas de rejets).

Il est aujourd'hui possible de connaître, sur le site Web de l'Agence, à partir du nom de la commune, les objectifs de qualité fixés par le projet de SDAGE, pour chacune des 634 Masses d'Eau du bassin Rhin-Meuse.

Y figurent également les coûts induits ainsi que l'échéance retenue pour l'atteinte du bon état ou les motifs de dérogation.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

LOIRE-BRETAGNE



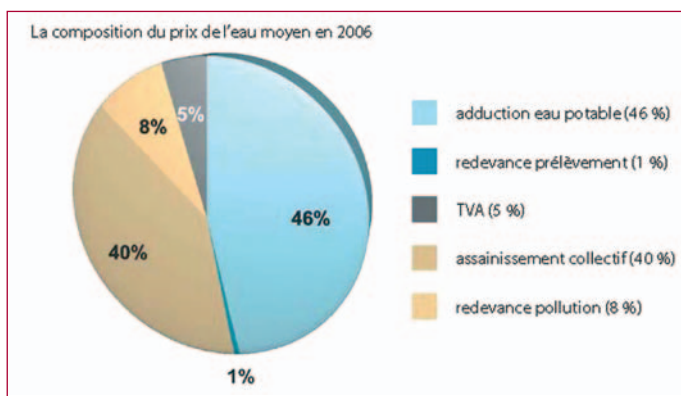
ENQUÊTE SUR LE PRIX DE L'EAU EN 2006

L'Agence de l'Eau a réalisé une enquête visant à établir un prix moyen de l'eau dans le Bassin Loire-Bretagne.

Cette enquête s'est déroulée dans le courant de l'année 2007 sur 2.331 communes, parmi les 7.300 communes du Bassin, regroupant 70 % de la population et représentatif de la diversité des communes.

Tous les prix présentés sont calculés pour une consommation annuelle de 120 m³, volume qui correspond à la consommation d'un foyer moyen de 2 ou 3 personnes.

La facture moyenne incluant l'assainissement et toutes taxes comprises, s'élève à 3,18 Euros/m³, soit près de 382 Euros par an ou un peu plus de 30 euros par mois.



Ce prix moyen recouvre :

- le prix du service d'alimentation en eau potable (1,51 Euro) et la redevance "prélèvement" de l'Agence,
- la collecte et le traitement des eaux usées (1,26 Euro) et la redevance pollution de l'Agence (0,26 Euro),
- la TVA.

Plusieurs facteurs expliquent les variations du prix de l'eau, notamment la présence ou non d'un service d'assainissement collectif, la taille de la commune, le mode d'organisation du service de l'eau, ...

Mais les variations dépendent aussi d'autres éléments, parfois plus déterminants :

- ◆ le contexte : proximité, rareté et qualité de la ressource, sensibilité du milieu récepteur,
- ◆ la densité de l'habitat : plus l'habitat est épars, plus le linéaire de réseau par habitant est important,
- ◆ l'importance de la population saisonnière,
- ◆ la gestion du patrimoine des équipements : rythme et importance du renouvellement, ...

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

ADOUR-GARONNE



L'AGENCE ET L'ONEMA SIGNENT UNE CONVENTION

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont signé le 27 mai une convention de partenariat. Elle programme notamment les actions communes à mener en 2008 : dans le cadre du SDAGE et de son Programme de Mesures, des données sur l'eau et de la conduite des politiques territoriales. Cette convention met en synergie :

- les compétences de l'ONEMA, qui mène ou soutient au niveau national des travaux de recherche et des actions qui s'inscrivent dans l'objectif de reconquête de la qualité des eaux et destinés à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques ;

- les compétences de l'Agence de l'Eau, qui a pour mission de contribuer, dans son bassin hydrographique, à la gestion équilibrée de la ressource en eau et de tous les milieux aquatiques, dans le cadre du développement durable.

La convention définit le cadre, les thèmes de coopération ainsi que les modalités de conduite des actions conjointes ou coordonnées, notamment en matière de collecte, de valorisation et de diffusion des données relatives aux milieux aquatiques, de restauration des milieux et des espèces et de développement de l'expertise et de l'appui aux instances de Bassin.

L'AGENCE S'ADRESSE DIRECTEMENT AUX AGRICULTEURS

Afin de mieux faire comprendre le nouveau régime des redevances que devront payer les agriculteurs en 2009, l'Agence a choisi de communiquer avec les media agricoles du Bassin Adour-Garonne.

Dans un article paru entre les 6 et 13 juin selon les départements, elle a expliqué le nouveau système de redevance et d'aide, voté par le Comité de Bassin, au sein duquel les agriculteurs sont représentés.

Taxe sur les produits phytosanitaires, redevance pour pollution de l'eau par les élevages ou pour prélèvement d'eau d'irrigation y sont clairement explicitées.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

L'EAU ... UNE HISTOIRE PEU ORDINAIRE



L'eau est au cœur de la vie. Elle a été l'une des toutes premières conquêtes de l'Homme. Il a tenté de la piéger, de la maîtriser, de l'exploiter. Mais souvent il la maltraite, la pollue, la gaspille, l'ignore. Toujours il la craint, mais trop rarement la respecte.

Aujourd'hui la question de l'eau, directement liée aux variations climatiques, devient un véritable challenge mondial. Les hommes en consomment de

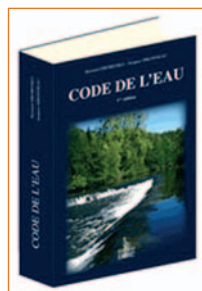
plus en plus mais la nettoient, la dépolluent, la recyclent trop peu, bien que les scientifiques disposent désormais de toutes les méthodes nécessaires pour le faire.

Donner un verre d'eau à celui qui a soif, constitue l'enjeu du XXI^e siècle.

Cet ouvrage répond à 157 questions essentielles pour connaître et comprendre "l'Eau".

Beaucoup d'interrogations ... et autant de réponses.

LE CODE DE L'EAU



Le droit de l'eau concerne l'ensemble des politiques publiques. Il n'existait jusqu'alors qu'une codification partielle de ce droit, disséminée dans plusieurs codes officiels.

Ce premier "Code de l'Eau" vise à regrouper l'ensemble des textes dans ce domaine devenu stratégique, existants tant en droit interne qu'en droits communautaire et international

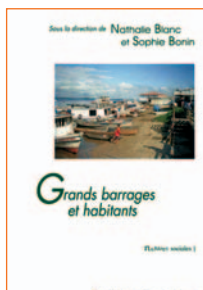
Il s'enrichit de commentaires, de doctrine administrative et de jurisprudence.

Le lecteur peut également accéder à un site Internet où il pourra retrouver la totalité des circulaires et jurisprudences reproduites in extenso, qui ne figureraient pas déjà dans l'ouvrage.

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johanet.net

GRANDS BARRAGES ET HABITANTS : LES RISQUES SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT



Au sortir d'un siècle qui a vu dominer la politique des grands équipements comme principale réponse à l'accroissement des besoins humains, la société civile avance de nouvelles interrogations : dégâts écologiques, appauvrissement des populations locales, échecs économiques et humains des projets ont été parfois dénoncés.

Cet ouvrage réunit un collectif de chercheurs en sciences sociales au

tour d'une intuition : au cœur du malaise créé par les

grands équipements se trouve "l'habitant" mal associé, voire maltraité.

La question de l'investissement des milieux de vie par leurs habitants, souvent absente des études d'aménagement ou très annexe, doit être au départ d'une nouvelle logique de gestion de l'environnement.

EDITIONS QUAE - C/O INRA

RD 10 - 78026 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01 30 83 34 06 - Fax : 01 30 83 34 49
www.quae.com

LE RHÔNE EN 100 QUESTIONS



Le Rhône en 100 questions est né d'un besoin d'une meilleure information sur le grand fleuve, ressenti à l'occasion des Comités Territoriaux de Concertation et des Etats Généraux du Rhône réunis en 2005 et 2006 dans la phase préparatoire du Plan Rhône. Lors de ces temps d'échanges, les riverains du Rhône se sont montrés avides de connaissances à partager et ont souvent exprimé un déficit de savoir qui handicape dans l'échange

collectif et subordonne la prise de parole à la compétence du technicien et du spécialiste.

Ce livre donne aux acteurs du fleuve des clés de lecture pour la compréhension et l'action.

Cet ouvrage collectif associe 80 rédacteurs issus de la communauté scientifique et économique du Bassin du Rhône. Il est né de l'initiative de la "ZABR", coordonnée par Jean-Paul BRAVARD et Anne CLEMENS.

Il se veut une réponse au besoin d'information des riverains du fleuve qu'ils soient de simples particuliers, des représentants de collectivités, des enseignants, des membres d'association ou pour toute personne qui s'intéresse au fleuve.

Cet ouvrage est volontairement organisé en questions et s'intéresse successivement au fonctionnement naturel du fleuve, à sa gestion, à ses aménagements, à sa qualité et à l'économie, aux risques d'inondation et à son patrimoine écologique et culturel,

Il est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

www.graie.org/zabr/index.htm

**GRAIE - Groupe de Recherche Rhône Alpes
sur les Infrastructures et l'Eau**

66 bd Niels Bohr - BP 52132 - 69603 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77
www.graie.org



DE NOUVELLES "JOURNÉES DE L'OIEAU" EN AUTOMNE 2008

"Les journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux Elus et aux Cadres des collectivités locales, des associations ou des bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, aux industriels de toute la France.

Le 9 décembre 2008 à Paris, une session sera consacrée aux "impacts de la Loi sur l'Eau sur la gestion des services eau et assainissement".

Au programme de cette journée :

- **Présentation et enjeux de la nouvelle Loi :**
 - ◆ Historique et esprit de la Loi ;
 - ◆ Enjeux pour la gestion administrative et financière des services ;
 - ◆ Point sur les décrets d'application publiés, en préparation et en attente ;
 - ◆ Le service d'eau potable : quelles conséquences pour les collectivités territoriales de l'affectation aux communes de la compétence distribution ?
 - ◆ L'assainissement collectif et non collectif : quelles conséquences pour les communes du nouveau cadre réglementaire ?
- **Amélioration des moyens de contrôle des services d'eau et d'assainissement :**
 - ◆ Le service eau potable : le contrôle des installations d'alimentation privées, les nouvelles contraintes pesant sur les particuliers ;
 - ◆ L'assainissement collectif : le contrôle du raccordement, les pénalités possibles ;
 - ◆ L'assainissement non collectif : vérification de la conception et diagnostic de bon fonctionnement. En quoi consistent concrètement ces deux types de contrôle ?
- **Eaux de pluies et eaux pluviales :**
 - ◆ Mesures incitatives à la récupération des eaux de pluies ;
 - ◆ Aspects réglementaires et financiers ;
 - ◆ Taxes "eaux pluviales" ;



Inscrivez-vous aussi aux quatre autres Journées de la rentrée :

- **le 16 octobre à Paris :** Nouveautés dans la relation avec la clientèle : nouveaux services à l'utilisateur, alerte sur les consommations, prestations d'entretien, diagnostic d'installation, nouvelle politique tarifaire, ...
- **le 23 octobre à Paris :** Procédés d'épuration plantés de macrophytes : nouveautés et retours d'expérience.
- **le 25 novembre à Paris :** Programmation et gestion financière des investissements dans les services eau et assainissement.
- **le 16 décembre à Paris :** L'utilisation des aciers inoxydables dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : utilisation dans les stations de traitement et les réseaux intérieurs et publics.

Retrouvez les détails de ces Journées sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME
 22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
 Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
cnfme@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

INFORMATION EAUX

Bimestriel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 54^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?



Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org

NATIONS UNIES - NEW-YORK - COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD-16) "FINANCER LA GIRE ÇA RAPPORTE !"



Du 5 au 16 mai dernier, les participants à la Commission sur le Développement Durable des Nations Unies ont dressé le bilan du "cycle eau et assainissement" lancé lors de la CDD-13 en 2005.

Les Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Ecologie ont mandaté le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) pour l'organisation d'un événement parallèle, le 12 mai, sur le thème du financement de la GIRE, à l'échelle nationale et transfrontalière.

Le PFE a été créé en 2007, suite au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico. Rassemblant les acteurs français de l'eau intervenant à l'international (Ministères, ONG, Entreprises, Collectivités Territoriales, Organismes de Bassin et Organisations scientifiques et techniques), c'est un forum d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau qui contribue à mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda international et à maintenir l'attention des décideurs politiques sur les défis mondiaux, notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cet événement parallèle a été introduit par l'Ambassadeur de France délégué à l'Environnement, M. Stefanini et par la représentante du Secrétaire d'Etat à l'Environnement de Slovénie, Mme Iskrenovic, au nom de la Présidence de l'UE.

M. Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'eau et Secrétaire Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin, a fait l'exposé introductif sur le financement de la GIRE dans le monde. Le Chef du Pupitre Environnement et Relations Internationales de la Région wallonne de Belgique, M. Wauthier, a joué le rôle de modérateur.

Dans son exposé introductif, M. Donzier a rappelé que, certes, la GIRE progresse, mais certains pays ne sont encore qu'au début de sa mise en place et ont encore une approche essentiellement fondée sur la réalisation d'infra-

structures classiques et sur le seul partage des ressources disponibles. Or aujourd'hui, au delà du seul accès aux ressources, "nous devons aussi développer des politiques intégrées d'assainissement, de réduction et d'épuration des rejets polluants, prendre en compte la qualité des écosystèmes, comme étant de véritables infrastructures naturelles indispensables au fonctionnement du cycle de l'eau, et bien entendu il faut prévenir les risques naturels d'érosion, d'inondation et de sécheresse" a-t-il souligné.

Un élément clé pour pouvoir rendre effectif "l'accès de tous aux services essentiels" est le financement, mobilisant des ressources financières à long terme et des systèmes de solidarité, qui passent de façon efficiente aujourd'hui par des mécanismes de péréquations entre les différentes catégories d'usagers. Cela doit permettre de rendre supportable aux plus défavorisés le paiement des quantités d'eau saine indispensables à leur vie quotidienne. Il faut aussi une fois de plus souligner l'importance de l'irrigation agricole dans la problématique de la gestion de l'eau.

Cette rencontre a été un succès : il a rassemblé 150 participants et un panel de décideurs de très haut niveau, venus de plusieurs continents : le Président du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW), M. Itoua ; le Haut Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), M. Ould Merzoug ; le Président de la Commission eau de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, M. Begorre ; le Directeur du Programme Eau de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), M. Bergkamp ; le Directeur de l'Agence Nationale de l'Eau du Brésil, M. de Cordeiro Netto et le représentant de la Présidente du Global Water Partnership, M. Scoullos.

Les conclusions de cet événement parallèle, tirées par M. Donzier, seront rapportées au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, en mars 2009.

Le RIOB a été en effet désigné, avec l'UNESCO, comme coordinateur du thème 3.1 du Forum sur "La gestion par bassin et la coopération transfrontalière", et se fera le porte parole de ces échanges.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DG
21 rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
dg@oieau.fr
www.oieau.org



Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Le Ministère de l'Agriculture, et de la Pêche



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports (Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Ministère des Affaires Etrangères (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement)



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau

NOS PARTENAIRES